

# REUNION DU 13 MAI 2008

à 20h30

## Convocation du 5 MAI 2008

Affiché le 22 mai 2008

---

L'an deux mil huit, le treize mai, le Conseil Municipal de la commune de PONTPOINT s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre RENAUD, Maire.

### **Etaient présents :**

M. RENAUD P, Maire, M. CZYZ A, M.TOPIN B, M. LIENARD P, M.DEMAISON D, M.URLI X, Mme HENRIOT D, Adjoint, Mme LALLOYER C, Mme GOUSSEAU C, M. GIRAUD L, M. BIBAUT P, Mme PERROT A, Mme JACQUEY C, Mme AYMOZ N, M. LEBRETON JP, M. GRANGER O, M. LHERMITE JP, M. CAVICCHI A, M.CHADUFAUX G, M. MAUPIN G

### **Excusés ayant donné pouvoir:**

Mme LAURETTE Caroline a donné pouvoir à Mme GOUSSEAU Carole  
M. FRONIA Richard a donné pouvoir à M. CZYZ Alain

### **Excusé**

M. LEFEVRE Hervé

**Secrétaire**: Monsieur Jean-Paul LHERMITE

Le procès verbal de la précédente réunion a été adopté sans observation

### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer la liste de présentation suivante pour la Commission Communale des Impôts Directs :

### **Membres Titulaires :**

M. HENNEQUIN Guy, Mme GUERLEAU Delphine, Mme VILLAIN Yolande, M. CORDIER Claude, M. CORNEC Jean-Paul, M. KELLENS Claude, M. PETERS Arnaud, M. DARAS Serge, Mme LELONG Germaine, Mme CRAPPIER Annie, M. BARBILLON

Daniel, Mme LOMONACO Christiane, Mme JACQUEY Corinne, Mme PERROT Aline, M. BIBAUT Patrice, M. CHADUFAUX Georges.

**Membres Suppléants :**

Mme HERVIN Béatrice, M. CRINON Bernard, M. CORBRION Patrice, M. GIANFREDA Jean, M. KRAUS Jean-Marie, M. BIETTE André, M. GODARD Jean-Claude, M. DELEMOTTE Jacques, Mme MAGER Michelle, M. TOPIN Alain, M. AYMOZ Gilles, Mme DENIS Djamila, M. CAVICCHI Albert, M. LEBRETON Jean-Pierre, Mme LALLOYER Christine, M. LHERMITE Jean-Paul.

**SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS AVEC LA CCPOH POUR LE CLSH DE JUILLET 2008**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine réunion.

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR LE DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à signer et déposer une demande de Permis de construire pour la construction des nouveaux Ateliers Municipaux.

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR LE DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA SALLE POLYVALENTE**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à signer et déposer une demande de Permis de construire pour la rénovation et l'extension de la Salle Polyvalente.

**NOUVEAU REGLEMENT DE CANTINE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2008**

M. URLI explique que deux réunions de la Commission scolaire ont été organisées pour parvenir aux propositions qui suivent, il précise que les parents d'élèves ont été associés à la réunion du 21 avril 2008.

Les propositions de modifications portent sur les conditions d'accès.

- 1- Les enfants issus des crèches collectives de la CCPOH et qui y prenaient régulièrement leurs repas, pourront être inscrits au restaurant scolaire à condition qu'ils aient 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Pour les enfants issus de crèche, hors CCPOH, un traitement au cas par cas est proposé avec recherche de preuves de l'autonomie de l'enfant.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et une voix contre, approuve le point 1**

- 2- Les conditions d'accès au restaurant scolaire sont élargies aux enfants d'une même fratrie à condition qu'ils aient 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 22 voix pour, approuve le point 2**

Monsieur URLI explique à l'Assemblée que la commission scolaire souhaitait ramener à 3 repas minimum la fréquentation hebdomadaire au Restaurant Scolaire. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal n'y étant pas favorable, Monsieur le Maire a proposé de maintenir la fréquentation au restaurant scolaire à 4 repas hebdomadaires.

- 3-** Les enfants seront inscrits obligatoirement pour les 4 repas hebdomadaires.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, une abstention et une voix contre, approuve le point 3**

**DM 1 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine réunion

**SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LA CMIP : MUTUELLE DU PERSONNEL**

Monsieur le Maire explique que plusieurs agents souhaitent adhérer dès le 1<sup>er</sup> juin 2008 et dans les mois à venir à la CMIP : Mutuelle Médico - Chirurgicale, 53 avenue de Senlis à Crépy-en-Valois. Pour permettre ces adhésions, le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à signer un Contrat Entreprise E12, **contrat à adhésion facultative** avec la CMIP.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer un Contrat Entreprise E12, **contrat à adhésion facultative** avec la CMIP.  
**Il est bien précisé que ce contrat n'engage pas l'ensemble du personnel.**

**SUBVENTION 2008 VERSEE A LA MJC DE VERBERIE**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine réunion.

**SUBVENTION 2008 VERSEE A LA CMIP**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine réunion.

**INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS : AVIS SUR LE TAUX DE REVALORISATION EXERCICE 2008**

Monsieur Le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur Le Préfet en date du 26 mars 2008 rappelant les modalités de fixation du montant de l'indemnité

représentative de logement des instituteurs. Le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur le taux de progression à retenir pour l'année 2008, considérant que la prévision d'évolution de l'indice des prix est de +1,6 % pour l'année 2008.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité propose un taux de progression de 1,6 %.

### **CESSION DES PARCELLES ZD 213 et B 2072 (partie de la B2067)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L2122-21 et L2241-1 à L2241-7,

Vu l'avis des Domaines du 14 décembre 2007,

Considérant l'intérêt pour la Collectivité de céder à la société SCI Catherine et Laurent. et Madame 112, rue Basse à PONTPOINT les parcelles cadastrées ZD213 et B2072,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de céder à la société SCI Catherine et Laurent 112, rue basse à PONTPOINT les parcelles cadastrées ZD213 et B2072 d'une contenance de 3148 m<sup>2</sup> pour le prix de 14300€ autorise Monsieur Le Maire ou à défaut le premier Adjoint à signer l'acte authentique et désigne Maître LECOINTE, Notaire à Pont Sainte Maxence pour la rédaction de l'acte.

### **VENTE DU PRESBYTERE, DESIGNATION DU NOTAIRE**

Par délibération du 3 avril 2008, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer un compromis de vente pour le presbytère, 14, rue Muller avec Mr et Mme Olivier GUIZARD représentés par l'agence MAUPIN de Pont Sainte Maxence, pour un montant net vendeur de 270000€. Il convient aujourd'hui de désigner un Notaire pour établir, l'acte de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire, à défaut le Premier Adjoint à signer l'acte de vente qui sera rédigé par Maître NOLLOT, Notaire à Pont Sainte Maxence.

### **LOTISSEMENT DU CENTRE BOURG : VENTE DES PARCELLES**

Vu la délibération du 22 juin 2007 désignant les Notaires chargés de la rédaction des actes de vente,

Vu la délibération du 24 septembre 2007 fixant le prix des terrains et autorisant le Maire à signer les compromis de vente,

Vu le désistement de Mr et Mme DANIEL,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de vendre le LOT 22 (vingt deux) du lotissement du Centre Bourg, parcelle cadastrée G1476 d'une contenance de 748 m<sup>2</sup> pour 97240€ à Monsieur et Madame DEGROS Laurent domiciliés à PONTPOINT 331, rue Saint Paterne et d'autoriser le Maire, à défaut le premier Adjoint à signer l'acte de vente.

## **DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LES COMMISSIONS DE LA CCPOH**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide les désignations récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Finances	Pierre RENAUD Aline PERROT Patrick LIENARD	Délégué titulaire Délégué titulaire Délégué suppléant
Développement économique	Alain CZYZ	Délégué titulaire
Aménagement du territoire	Pierre RENAUD Alain CZYZ Laurent GIRAUD	Délégué titulaire Délégué titulaire Conseiller municipal
Ordures ménagères - environnement	Alain CZYZ Jean Pierre LEBRETON Xavier URLI	Délégué titulaire Délégué suppléant Adjoint
Bâtiments -travaux - service technique - Voirie	Alain CZYZ Richard FRONIA Jean Pierre LEBRETON	Délégué titulaire Conseiller municipal Délégué suppléant
Communication NTIC	Aline PERROT Daniel DEMAISON Patrick LIENARD	Délégué titulaire Délégué suppléant Délégué suppléant
Culturelle	Alain CZYZ Albert CAVICCHI Nathalie AYMOZ	Délégué titulaire Conseiller municipal Conseiller municipal
Affaires scolaires	Aline PERROT	Délégué titulaire
Enfance -Jeunesse - SPRD	Aline PERROT Denise HENRIOT Christine LALLOYER	Délégué titulaire Adjoint Conseiller municipal